

# RAPPORT D'ACTIVITE 2025

## PASS-Permanence d'Accès aux Soins de Santé

### Bessin - Caen Ouest - Prébocage



## I. Table des matières

II. Préambule .....	3
III. Introduction.....	4
IV. Présentation du GCS Axanté et de la PASS .....	5
1. Composition de l'équipe.....	7
2. Une PASS Mobile.....	7
V. Activité de la PASS .....	9
1. Profil des bénéficiaires .....	9
2. Origine des demandes d'intervention.....	10
3. Activité par expertise .....	11
VI. Ressources humaines et coûts de gestion .....	15
VII. Conclusion.....	16
VIII. Perspectives 2026 .....	16
IX. Glossaire des acronymes.....	18

## II. Préambule

Depuis 1998 et la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, les établissements de santé ont pour mission la mise en œuvre de structures d'accueil pour les personnes en situation de précarité : les Permanences d'Accès aux Soins de Santé. « Ainsi, l'objectif poursuivi consiste à mettre en réseau les professionnels du champ sanitaire et social, hospitalier, libéral ainsi que les professionnels chargés de l'insertion afin d'offrir aux populations des lieux visibles d'accueil, d'information, de prévention, d'orientation, de soins. »<sup>1</sup>

L'instruction DGOS du 12 avril 2022 met à jour le cahier des charges des permanences d'accès aux soins de santé (PASS) au regard de l'évolution des publics précaires et de leurs besoins : apparition de nouvelles formes de précarité, augmentation des prises en charge de personnes migrantes, développement d'activités mobiles par de nombreux acteurs, y compris les PASS. Elle précise le public cible et les missions des PASS ainsi que leur modalité d'intervention :

« Les publics cibles des PASS sont des personnes en situation de précarité, qui ont besoin de soins ambulatoires et qui ne peuvent y accéder pour diverses raisons :

- En raison de l'absence d'une couverture sociale ou de son incomplétude ;
- Parce qu'ils sont dans l'impossibilité d'honorer les frais du reste à charge ;
- Pour d'autres raisons : forte désocialisation, difficultés à s'orienter dans le système de santé... On pense en particulier aux personnes allophones, aux personnes souffrant de troubles psychiques ou psychiatriques, aux personnes marginalisées et devant être accompagnées dans leur parcours de soins par la PASS, le temps nécessaire à un relai pérenne par un autre dispositif de droit commun... »<sup>2</sup>

Enfin, le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) de Normandie consolide et redéfinit les PASS, pour la période 2023 – 2028. « La mise en conformité des PASS, traduite par la structuration de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), doit permettre sur la période 2023/2025 de les conforter comme des acteurs pivots à l'interface de l'hôpital, de la médecine de ville et des dispositifs sociaux et médico-sociaux. »<sup>3</sup>

Dans ce contexte, le Groupement de Coopération Sanitaire Axanté porte depuis 2011 le dispositif de la PASS sur le territoire du Bessin, de Caen-ouest et du pré-bocage. Cette PASS extrahospitalière est le fruit d'un accord de partenariat entre le GCS et le Centre Hospitalier Aunay-Bayeux, compte tenu de l'implantation du Groupement au cœur de son territoire, de sa compétence dans le portage et le développement de dispositifs pluridisciplinaires ayant pour objectif l'accompagnement et la coordination sanitaire, sociale et médicosociale. Le présent rapport d'activité vise à présenter l'activité de cette PASS pour l'année 2025.

---

<sup>1</sup> Instruction n°DGOS/R4/2022/101 du 12 avril relative au cahier des charges des permanences d'accès aux soins de santé hospitalières

<sup>2</sup> Instruction n°DGOS/R4/2022/101 du 12 avril relative au cahier des charges des permanences d'accès aux soins de santé hospitalières

<sup>3</sup> Projet régional de santé 2023-2028 : 12 priorités d'action pour améliorer la santé des Normands | Agence régionale de santé Normandie

### **III. Introduction**

Ruralité, isolement, solitude, pauvreté et problèmes de santé, voilà qui caractérise les problématiques des personnes accompagnées par la PASS du Bessin, Caen-Ouest, Prébocage. Il est important de mentionner ce qui fait la particularité de cette **PASS extrahospitalière**, unique dans le département du Calvados, essentiellement organisée autour d'actions mobiles ou « **d'aller-vers** ».

La PASS est un dispositif transversal de coordination ayant pour objectif de faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de précarité. Pour ce faire, elle a su développer des liens étroits avec de nombreux partenaires du territoire du Bessin afin de proposer un accompagnement médico-social global, pluridisciplinaire et coconstruit dans un souci d'écologie en santé.

#### **Evolution du service**

En 2022, la PASS a signé un CPOM avec l'ARS pour une durée de 3 ans. Ce contrat reprend les objectifs du cahier des charges des PASS et précise les attentes dans la politique « d'aller-vers » pour notre service. De nombreux projets en ont découlé. Certains ont été réalisés, d'autres ont été reportés ou laissés de côté pour des raisons de réalités territoriales.

- **Les ressources humaines**

La PASS est impactée depuis plusieurs années par des mouvements de personnel importants et 2025 n'a pas fait exception. En effet, la cadre de santé de l'équipe a quitté le service fin mars 2025 et une nouvelle responsable, cadre du social, a repris la fonction de coordination du dispositif. Une nouvelle infirmière a été recrutée à mi-temps, fin avril 2025, afin de remplacer le temps IDE laissé vacant par l'ancienne cadre de santé / infirmière coordinatrice.

Le dernier trimestre 2025 a été également marqué par l'arrêt maladie prolongé d'une des infirmières (0,8 ETP). Absente d'octobre à décembre, il ne nous a pas été possible de la remplacer compte-tenu de la durée des arrêts maladie.

Ces changements ont nécessité un temps d'adaptation, de formation et de structuration de cette nouvelle équipe afin de maintenir le bon fonctionnement de la PASS. L'absence prolongée d'une infirmière nous a également contraint à réduire certaines de nos activités, notamment dans le développement territorial.

- **Réorganisation des interventions au centre d'hébergement pour demandeurs d'asile**

À la suite du départ de l'ancienne cadre de santé et infirmière, jusqu'à présent unique référente du CAES/HUDA 2choselune, l'équipe a réorganisé ses interventions IDE au sein du Centre d'hébergement de Creully sur Seulles. Dans un premier temps, les IDE ont assuré deux demi-journées de permanences par semaine, puis une seule afin d'assurer nos autres missions transversales. Concomitamment au départ de l'ancienne cadre de santé, le Docteur Matelot, médecin généraliste du Pôle de Santé de Creully sur Seulles, a pris sa retraite. Ce médecin assurait précédemment plus d'une centaine de consultations bénévoles en faveur des résidents demandeurs d'asile. Afin de garantir l'accès aux soins, le médecin de la PASS propose désormais des consultations au sein du centre d'hébergement quasiment chaque semaine, selon les besoins des personnes hébergées. En complément, le partenariat est maintenu avec les cinq médecins du PSLA qui assurent, si nécessaire, des consultations gratuites lorsque les soins ne peuvent être différés. Ces médecins prennent également le relai du médecin de la PASS lorsque les droits à l'assurance maladie des personnes demandeuses d'asile sont ouverts et endossent le rôle de médecin traitant.

- **Mise à jour des partenariats existants et création de nouveaux**

L'arrivée de la nouvelle cadre de service a justifié la rencontre des partenaires de la PASS afin de présenter la nouvelle équipe, la nouvelle organisation et réfléchir aux différentes collaborations. Le service des Urgences de l'hôpital de Bayeux a notamment été demandeur de réflexion quant aux liens possibles entre les deux services afin d'améliorer le parcours patient. France Travail et la Mission Locale de Bayeux, deux nouveaux partenaires de l'insertion, ont été rencontrés et plusieurs nouvelles situations ont pu être signalées. L'équipe est également allée se présenter auprès des partenaires historiques tels que le Foyer Jacques Cornu, le CCAS de Bayeux, le Conseil Départemental, etc. L'objectif étant de faciliter les échanges mais aussi de proposer de nouvelles actions qui répondraient d'avantage aux besoins des personnes en situation de précarité.

- **Usage de Globule et mise en conformité RGPD**

En mai 2025, l'équipe de la PASS, dans la continuité des autres services du GCS, s'est doté d'un logiciel patient afin de simplifier le recueil d'information et s'assurer de la sécurisation et de la confidentialité des données. « GLOBULE » est également un outil utilisé par de nombreux partenaires de la santé du territoire. Avec l'accord du patient, il nous permet d'échanger en direct des informations avec les professionnels libéraux qui l'utilisent ainsi qu'avec le service social du Centre Hospitalier Aunay-Bayeux. Il s'agit d'un élément fluidifiant le parcours de soins des usagers et permettant de diffuser auprès des partenaires les informations concernant les actions concrètes réalisées par l'équipe de la PASS.

## **IV. Présentation du GCS Axanté et de la PASS**



### **Le GCS Axanté**

Les Groupements de Coopération Sanitaire sont des outils de coopération entre le secteur public et privé mais également entre la ville et l'hôpital. Ils permettent d'associer des établissements de santé publics comme privés, des centres de santé, des maisons de santé et des professionnels médicaux libéraux à titre individuel ou collectif, ou encore les acteurs du secteur médico-social. Le GCS Axanté a pour objectif de porter le projet de santé de son territoire, dans une dynamique de travail en réseau autour des parcours de santé, au plus près du lieu de vie et des acteurs de premier recours. Il offre une gouvernance partagée entre les secteurs sanitaires et médico-sociaux du territoire du Bessin-Caen Ouest-Prébocage :

- Le Centre Hospitalier Aunay-Bayeux,
- la CPTS Axanté,

- La SISA des professionnels de santé d'Isigny sur mer,
- L'Association Hospipharm14,
- L'Association Les EHPADs du Bessin, Caen-Ouest et Prébocage,
- L'Association Soigner Ensemble,
- L'Association des médecins libéraux du GCS Axanté,
- L'Association le médico-social dans le Bessin et le Prébocage
- LADAPT.

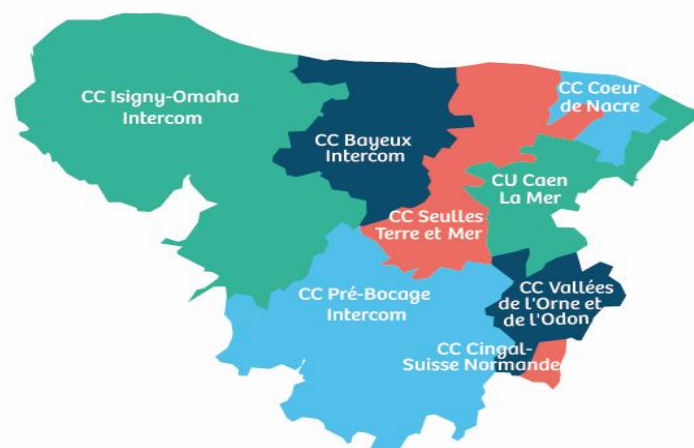
Le GCS est un lieu d'expertise, pour répondre aux grandes thématiques de santé de son territoire. Il porte ainsi différents dispositifs mobilisables au plus près et en appui des acteurs de santé :

- L'Equipe Mobile Territoriale de Soins Palliatifs (EMTSP),
- Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC),
- L'Equipe Mobile de Gériatrie à Domicile (EMGD),
- La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS),
- Ainsi qu'un organisme de formation au bénéfice des membres et partenaires du GCS.

Le GCS a fait le choix de développer un guichet unique, partagé entre le DAC, l'EMGD et la PASS. Ce guichet unique a pour mission d'accueillir l'ensemble des demandes des usagers et des partenaires rencontrant des difficultés en lien avec la santé. Les assistantes de coordination du guichet unique assurent l'accueil téléphonique et physique mais réalise également une première évaluation des demandes. En fonction des problématiques rencontrées et des spécificités du public, elles orientent les personnes en externe, vers le partenaire dont relève la situation. Si elles ne relèvent d'aucun dispositif partenaire ou si la complexité nécessite un appui complémentaire, le dispositif du GCS le plus adapté sera sollicité pour proposer un accompagnement global à la personne concernée. Ainsi les personnes en situation de précarité rencontrant des difficultés d'accès aux soins sont orientées vers la PASS.

### La PASS

La Permanence d'Accès aux Soins de Santé du Bessin est située à Bayeux. Son territoire d'intervention est vaste et s'étend au Nord, d'Isigny-sur-Mer à Hermanville-sur-Mer, et au sud, jusqu'aux Monts d'Aunay. Il s'agit d'un territoire plutôt rural ; la plus grande ville est Bayeux, avec 13344 habitants. Il est doté d'un centre hospitalier disposant de 2 sites principaux, à Bayeux et aux Monts d'Aunay. Certaines zones du territoire sont relativement enclavées. Les transports en commun (train et bus) ne desservent pas l'ensemble des communautés de communes.



L'équipe de la PASS dispose de bureaux de travail et d'un bureau d'entretien qui sert également de salle de consultation médicale. Les locaux sont partagés avec les autres dispositifs du GCS, ce qui facilite la collaboration et le partage d'expérience. Le GCS met à disposition de l'ensemble des équipes une flotte de véhicules hybrides permettant d'assurer la mission « aller-vers ».

## 1. Composition de L'équipe

METIER	Personne	ETP
Cadre de service / assistante de service social	Charlotte LANOË	1 ETP
Médecin coordinateur	Nicolas ARTIGUES	0.2 ETP (le mardi)
Infirmière de coordination	Eloïse GRANDRIE KALINOWSKI	0,8 ETP (absente le mercredi)
Infirmière de coordination	Lydie NICOLAS	0,5 ETP (présente mardi, mercredi après-midi, vendredi)
Assistants de coordination Guichet Unique	Emilia PITRAYES Stéphanie NICOINE	Fonction transverse DAC / EMGD / PASS

La PASS est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30. L'équipe médico-sociale organise son intervention en réalisant des entretiens dans ses locaux, des visites à domicile ou des permanences dans les locaux des partenaires. La majorité des interventions sont programmées mais il arrive que certaines personnes en situation de précarité se présentent directement au guichet unique. Elles sont alors reçues par les assistantes de coordination pour une pré-évaluation.

## 2. Une PASS Mobile

Depuis sa création et par sa constitution exceptionnellement extrahospitalière, la PASS du Bessin, Caen-Ouest, Prébocage, fonctionne principalement grâce à « l'aller vers ». Contrairement aux autres PASS du département, il ne s'agit pas d'unité hospitalière identifiée au sein du centre hospitalier de Bayeux. La PASS est située en périphérie, à environ 2 km du centre hospitalier. Depuis plus de 15 ans, les membres successifs de l'équipe travaillent à faire identifier la PASS par les usagers et les partenaires afin que l'accès aux soins des plus précaires soit facilité. Pour cela, une part importante de l'activité est axée sur le **développement des liens partenariaux** et la diffusion de l'information au cœur du réseau de professionnels du territoire. Cette particularité impose une certaine créativité dans nos méthodes d'intervention et permet une grande liberté d'intervention sur l'ensemble du territoire.

Pour permettre à la PASS de répondre à l'ensemble de ses missions malgré son éloignement de l'hôpital, le service et le centre hospitalier ont élaboré un grand nombre de conventions permettant aux usagers d'accéder avec facilité aux différents services hospitaliers :

- ✓ Le laboratoire de biologie médicale
- ✓ Le service d'imagerie médicale
- ✓ La pharmacie à usage interne
- ✓ Les consultations spécialisées
- ✓ Le service des urgences
- ✓ La maternité

Plusieurs procédures et fiches réflexes ont également été élaborées afin de faciliter le lien entre les professionnels de la PASS et les services hospitaliers, notamment le bureau des entrées ou le service des Urgences.

Au vu du vaste territoire couvert par la PASS et ayant identifié une problématique majeure de mobilité de ses résidents, il était indispensable, dès sa création, d'envisager le développement sur un principe d'aller-vers en organisant les interventions de l'équipe directement sur le lieu de vie des usagers. Ainsi, les évaluations ont majoritairement lieu au domicile des personnes ou dans les locaux d'un partenaire. Pour ce faire, des conventions de partenariats ont été coconstruites. Des permanences régulières ont lieu au sein de foyers d'hébergement ou de centres sociaux :

- ✓ Centre d'Accueil et d'Evaluation des situations (CAES) / Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) 2 choseslune, à Creully sur Seullles (1 ou 2 permanences hebdomadaires)
- ✓ Foyer d'hébergement d'Urgence Jacques Cornu, à Bayeux (2 permanences par mois)
- ✓ Centre Socio-culturel ADAJ, à Douvres la Déliurande (1 permanence toutes les 3 semaines jusqu'en juin 2025)
- ✓ Participation à la maraude de la Croix-Rouge Française (1 maraude par trimestre)

Afin de maintenir la PASS dans une dynamique de réseau et renouveler régulièrement l'information concernant nos missions et nos actions, l'équipe participe à l'animation territoriale ainsi qu'aux comités de direction du GCS. Nous participons à plusieurs instances où l'échange d'informations sur les actions des partenaires, leurs projets mais aussi leurs difficultés permettent la construction conjointe d'un maillage territorial autour de l'accès aux soins des personnes en situation de précarité. Ces échanges réguliers permettent **un travail collaboratif « avec » les partenaires et non pas « à la place de »**. Ainsi, la PASS participe aux instances suivantes :

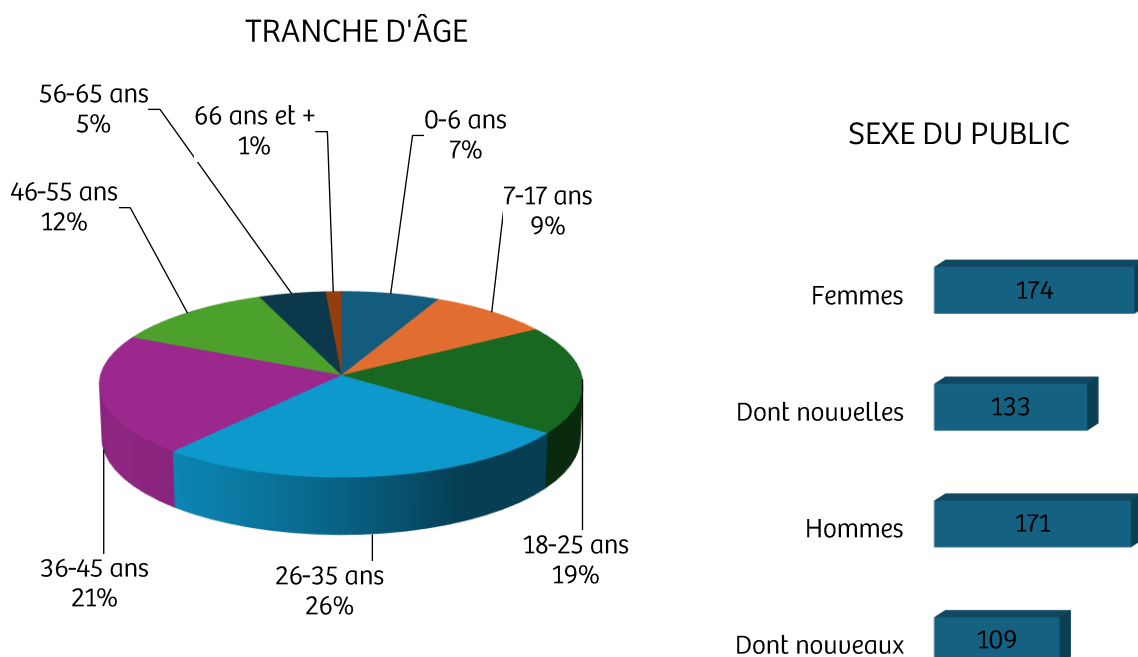
- ✓ Les RCP : portées par le GCS et issu du CLSM, la PASS participe aux Rencontres de Concertation Pluridisciplinaire. Il s'agit d'aider à la réflexion et à la décision autour de situations complexes pour les personnes de moins de 60 ans en difficulté. Il y a eu 5 RCP en 2025.
- ✓ Commission SIAO : Le SIAO du Calvados organise des Commissions d'Orientation Bessin-Bocage (COBB), composées de représentants de structures partenaires du SIAO (prescripteurs, structures d'hébergement et de logement) ainsi que de représentants de l'Etat et des collectivités. La PASS apporte son expertise médico-sociale dans cette instance de réflexion autour de l'hébergement-logement des personnes en situation de précarité. Il y a eu 2 COBB en 2025.
- ✓ Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Bayeux. Le CLSPD a été créé en 2011 dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance. Le CLSPD Groupe « Violences Intra-Familiales » s'est réuni 3 fois en 2025 et 1 fois pour le groupe « conduites addictives ».
- ✓ Le Réseau Insertion du Bessin, instance partenariale portée par le Conseil Départemental, réunit l'ensemble des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle du Bessin. Le RIB se réunit 2 fois par an.
- ✓ Réunions des acteurs locaux, instances organisées par la mairie de Bayeux ayant pour objectif de rassembler les acteurs associatifs et institutionnels en lien avec la précarité et d'échanger sur les réalisations et projets des différents intervenants. Elles sont organisées 2 fois par an.

## V. Activité de la PASS

En 2025, la PASS est intervenue auprès de 345 personnes, soit une diminution de 22% par rapport à l'année 2024. Cette baisse d'activité est liée aux difficultés RH rencontrées au cours de l'année et à la modification des interventions de la PASS au CAES/HUDA de Creully.

### 1. Profil des bénéficiaires

La majorité des personnes accompagnées par la PASS a entre 26 et 35 ans (26% du public). Plus globalement, 67% du public de la PASS a entre 18 et 45 ans.

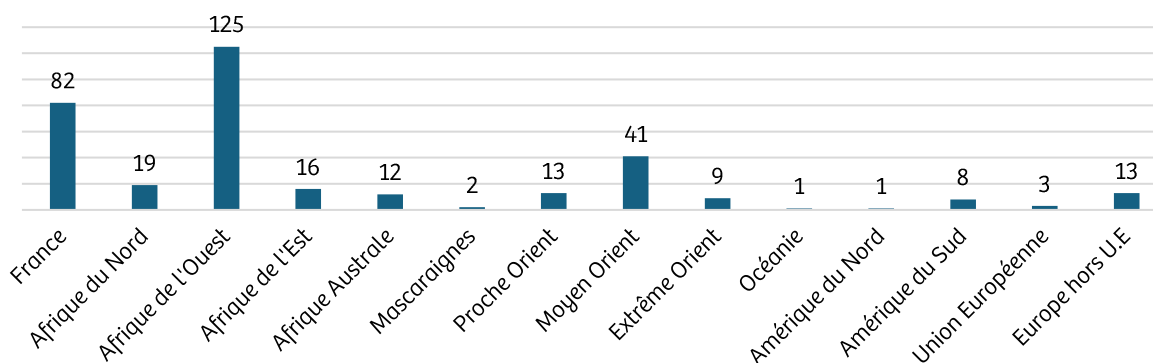


Pour la première fois en 2025, la part du public féminin dans la file active de la PASS est très légèrement supérieure au public masculin (174 femmes pour 171 hommes). Ce changement s'explique par l'accueil plus important de femmes seules avec ou sans enfants au CAES/HUDA. **71% des personnes accompagnées vivent seules et plus de 75% souffrent d'isolement social majeur.**

La part du public de **nationalité étrangère représente 76,2%** de la file active en 2025, majoritairement originaire d'Afrique et plus précisément du Congo (27% des personnes étrangères accompagnées). Cette part, toujours importante, a néanmoins diminué cette année (- 6%). Les nombreuses rencontres partenariales réalisées en 2025 sur l'ensemble du territoire de la PASS ont permis de renouer peu à peu avec un public en situation de grande précarité et installé de façon stable sur le territoire, plus souvent de nationalité française. Il s'agit souvent d'un public de jeunes majeurs en situation de grande précarité et déjà très marginalisé ou d'un public d'hommes seuls, plutôt âgés de 45 à 55 ans, en rupture de parcours de vie.

Les ¾ des personnes orientées vers la PASS sont hébergées en foyer d'hébergement. La moitié d'entre elles sont sans ressources et 60% sont sans aucun droit à l'assurance maladie lors de la première évaluation.

## Secteur géographique du lieu de naissance

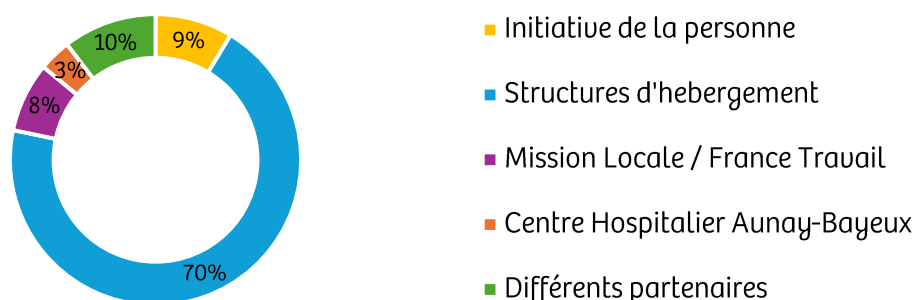


La file active de la PASS est principalement d'origine étrangère mais une part importante des personnes rencontrées sont francophones. Jusqu'alors, l'interprétariat était peu utilisé ou réalisé grâce à des membres de l'équipe (en anglais) ou des membres de la communauté. En 2025, l'usage de l'interprétariat professionnel (ISM) a été favorisé afin de simplifier les entretiens et faciliter la compréhension. L'usage de l'interprétariat tend à se développer et le nombre de sollicitation de l'ISM a quadruplé fin 2025, en comparaison avec 2024.

## 2. Origine des demandes d'intervention

Les situations de précarité sont identifiées principalement par les professionnels de structures sociales. La PASS est souvent contactée dès lors que la situation nécessite une expertise médicale et un regard croisé. En 2025, **67% des demandes proviennent de structures d'hébergement**, 8% des personnes se sont présentées seules à la PASS et **7,5% ont été orientées par France Travail ou la Mission Locale**. Cette dernière accompagne de nombreux jeunes sans ressources et sans complémentaire santé, ignorant leur possibilité d'accès à la Complémentaire Santé Solidaire ou à de nombreux services de soins et dépistages gratuits. Concernant France Travail, la mise en application de la loi pour le plein emploi du 18/12/2023 impose depuis janvier 2025 que tous les bénéficiaires du RSA bénéficient d'une inscription et d'un accompagnement socio-professionnel par France Travail. La création de lien avec ce nouveau partenaire a permis l'orientation de plusieurs personnes en difficulté d'accès aux soins. Le Centre hospitalier Aunay-Bayeux a orienté 12 personnes vers la PASS en 2025, soit 3,5% de la file active. Les autres demandes proviennent de partenaires très différents : CCAS, services du département (MDS, PMI, CSS), autres PASS, professionnels libéraux, DAC, EMPP, associations caritatives.

### ORIGINE DES DEMANDES D'INTERVENTION



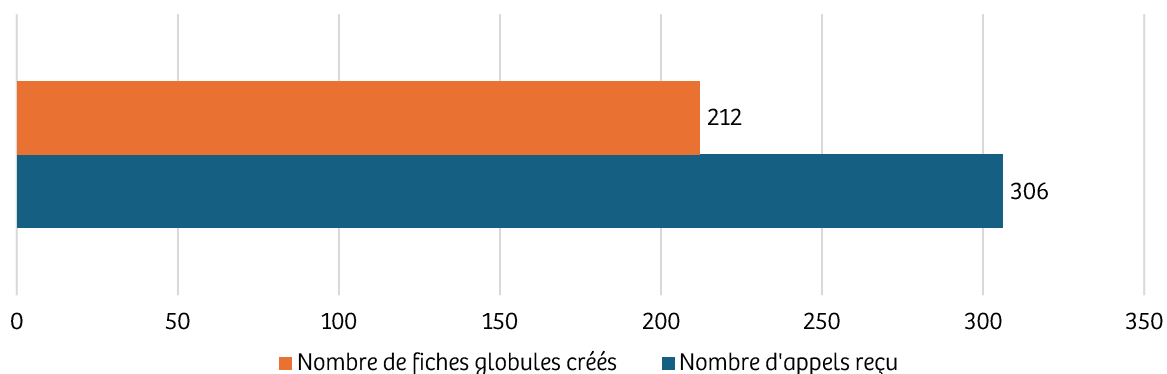
### 3. Activité par expertise

En 2025, 1058 entretiens/consultations ont été réalisés par les membres de l'équipe (AS, IDE, Médecin). Des évaluations en binôme IDE/AS ou IDE/Médecin ont pu être organisées facilitant un regard croisé des besoins des personnes.

- **Guichet Unique / Secrétariat**

Depuis avril 2025, le choix a été fait de communiquer uniquement le numéro de téléphone du **Guichet Unique** aux partenaires et aux usagers. Ainsi, les assistantes de coordination réceptionnent désormais la quasi-totalité des appels téléphoniques et accueillent les usagers et partenaires qui se présentent à la PASS. En 2025, elles ont relevé **306 appels**. Elles réalisent une première évaluation de la situation et participent à l'organisation des RDV. Elles créent les dossiers « patients » (212 fiches créées en 2025). Elles récupèrent les comptes-rendus médicaux, participent à la prise de rendez-vous en soutien aux infirmières. Elles participent aux Staffs pluridisciplinaires hebdomadaires et réalisent les comptes-rendus dans les dossiers patients. Elles participent également à l'organisation des COPIL de la PASS, deux fois par an.

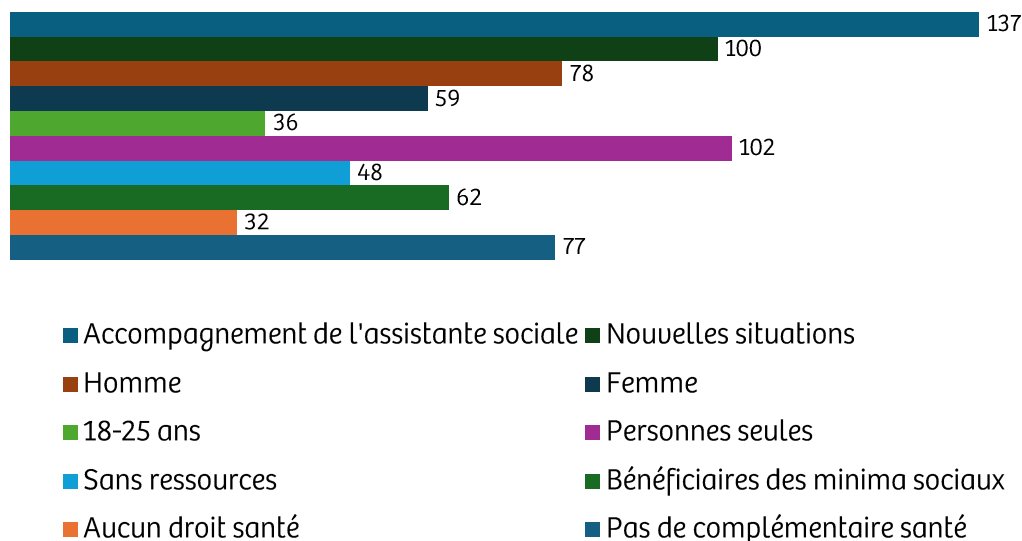
#### Activité du Guichet unique



- **Activité Sociale**

L'assistante sociale de la PASS intervient auprès des personnes lorsqu'elles ne bénéficient pas déjà d'un accompagnement social, ou seulement en soutien d'un professionnel, dans le respect du principe de subsidiarité. Ainsi, elle est peu amenée à intervenir auprès des résidents demandeurs d'asile du CAES/HUDA de Creully sur Seulles, soit une grande part de la file active de la PASS. En 2025, **l'Assistante de Service Social a accompagné 137 personnes**, 56% d'hommes et 44% de femmes. 26% d'entre eux avaient entre 18 et 25 ans. Il s'agit principalement de personnes seules (102 personnes). 35% étaient totalement sans ressources lors du premier entretien et 45% étaient bénéficiaires des minima sociaux (RSA principalement). 23% n'avaient aucun droit ouvert à l'assurance maladie et 56% n'avaient pas de complémentaire santé.

## Activité sociale



Les motifs de demande d'intervention principaux sont :

- ✓ L'accès aux droits en lien avec l'état de santé
- ✓ Les problèmes financiers
- ✓ Les difficultés administratives
- ✓ Les problématiques d'hébergement / logement
- ✓ L'accès aux soins

Parmi les démarches initiées par l'assistante de service social, les actions menées pour l'accès à une couverture maladie +/- une complémentaire restent majoritaires. Cependant, l'accès aux droits santé est rarement la seule problématique traitée. L'évaluation globale en lien avec les partenaires est indispensable. Un travail d'ouverture de droits sociaux tel que l'accès à un revenu minimum, l'accompagnement vers le logement ou l'hébergement d'urgence, la reconnaissance d'un handicap ou des démarches administratives sont nécessaires et indispensables afin d'accompagner la personne dans un parcours de soins et vers le droit commun. L'assistante sociale de la PASS est parfois intervenue uniquement en soutien aux partenaires dans des situations nécessitant un partage d'expertise pour des démarches sociales spécifiques: demande de titre de séjour étranger malade, demande d'Aide Médicale d'Etat (AME), accès simplifié à la C2S pour les bénéficiaires du RSA, etc.

L'Assistante de service Social, également cadre de la PASS, est le seul membre de l'équipe à temps plein. Lors de périodes d'absence des IDE (congrés, arrêt maladie, etc.), elle assure la continuité de service. Ainsi, de nombreuses tâches liées directement à l'accès aux soins sont parfois assurées par l'ASS: relation avec les partenaires de la santé, accès aux médicaments, organisation de rendez-vous médicaux, etc.

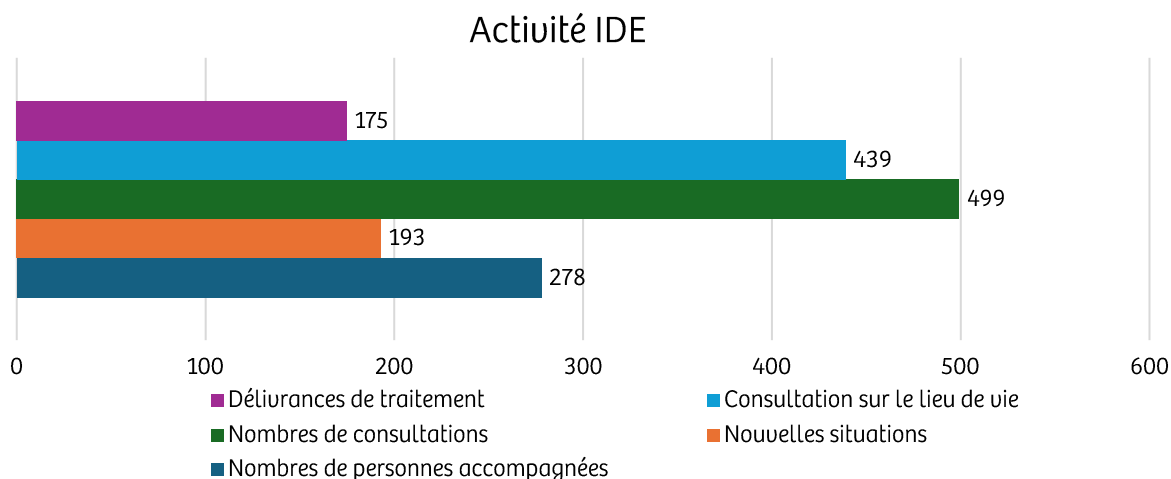
- **Activité IDE**

En 2025, l'absence d'un mi-temps infirmier en avril et l'arrêt maladie d'une IDE à 0,8 en octobre, novembre et décembre impactent à la baisse le nombre de suivis infirmiers. Malgré cela, **Les infirmières ont accompagné 278 personnes, dont 193 nouvelles situations. Elles ont réalisé 499**

consultations, dont 439 sur le lieu de vie de la personne. Les principaux motifs de recours sont la demande d'un bilan de santé, une pathologie déjà connue non soignée ou la nécessité de délivrer un traitement. Les infirmières réalisent les premières évaluations de santé puis, si nécessaire, orientent les personnes vers une consultation médicale. Suivant l'accès à l'assurance maladie des personnes, la consultation sera organisée avec le médecin de la PASS ou avec un médecin libéral. Dans les suites du 1<sup>er</sup> entretien, en fonction des besoins identifiés, un travail est mené de prises de rendez-vous et de coordination avec les partenaires concernés, 1375 coordinations partenariales.

En 2025, 175 délivrances de traitement ont pu être organisées. Cet accès se fait selon 2 modalités :

- ✓ Via la pharmacie de l'hôpital : Les traitements sont récupérés par un professionnel de la PASS et délivrés, ou bien le patient se présente directement à la pharmacie de l'hôpital. A cet effet, une convention a été signée avec le CHAB permettant le financement.
- ✓ Via les pharmacies libérales : afin de permettre une meilleure réactivité dans la délivrance des ordonnances auprès du public étranger sans droit santé ou en rupture de droit de santé, une convention a été signée avec la pharmacie de proximité, permettant l'accès aux traitements prescrits après validation et autorisation de facturation à la PASS.



Depuis juillet 2017, la PASS est sollicitée pour travailler à la prise en charge sanitaire de personnes étrangères accueillies sur le centre d'hébergement de Creully sur Seulles. Les infirmières de la PASS assurent une consultation avancée sur le CAES/HUDA, à l'attention des personnes ayant exprimé un besoin de santé aux référents sociaux de la structure. En fonction des problèmes de santé ou besoins identifiés, différentes actions sont entreprises :

#### Evaluation de santé

- ✓ Orientation vers les consultations médicales de la PASS ou du PSLA
- ✓ Prise de rendez-vous (imagerie, laboratoire d'analyses, consultations spécialisées, ...)
- ✓ Orientation vers les différents partenaires de santé de proximité, selon les problématiques identifiées : CLAT de Caen, PASS Dentaire, EMPP, Centre de Santé Sexuelle, ...
- ✓ À la suite des consultations médicales, dispensation des traitements prescrits
- ✓ L'accompagnement des intervenants sociaux du CAES pour les questions sanitaires

Compte-tenu du public principalement féminin accueilli au CAES/HUDA et ayant souvent subi de nombreuses violences dans leur pays d'origine et/ou lors de leur migration, la collaboration a été renforcée en 2025 entre la PASS, le Centre de Santé Sexuelle de Bayeux et l'Equipe Mobile Précarité

Psychiatrie de l'EPSM de Caen. Les échanges avec les deux services sont fluides et facilitent grandement l'accès aux soins somatiques et psychiques.

- **Activité Médicale**

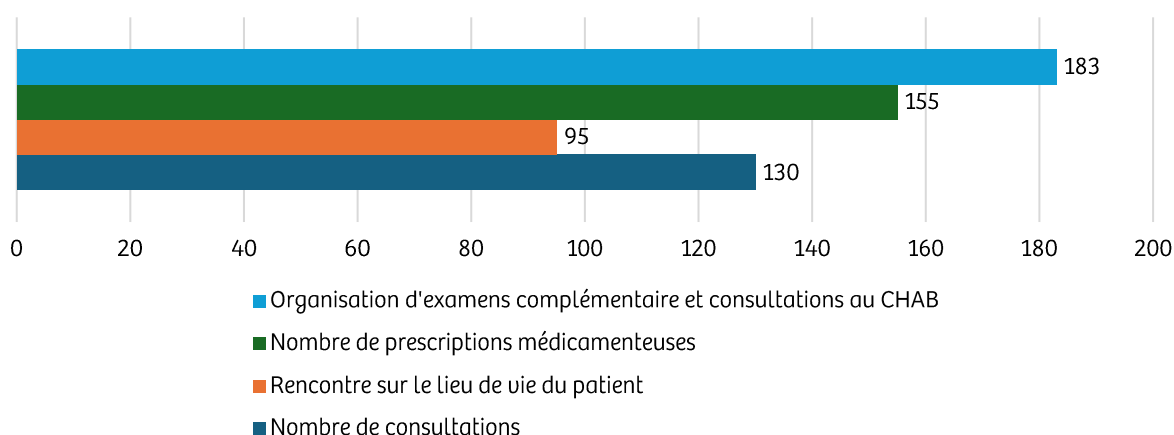
L'activité du médecin de la PASS a évolué en 2025 du fait du départ du Docteur Matelot, médecin généraliste à Creully sur Seulles. En effet, ce dernier réalisait précédemment de nombreuses consultations gratuites pour les résidents du centre d'hébergement pour demandeurs d'asile. Son départ a nécessité une réorganisation de l'activité du médecin de la PASS. Ainsi, ce dernier réalise désormais des consultations directement au sein du CAES/HUDA, après une première évaluation de l'infirmière de la PASS et à sa demande. **En 2025, le médecin a rencontré 115 personnes et réalisé 130 consultations, soit 78 de plus qu'en 2024. 73% de ces consultations ont eu lieu sur le lieu de vie du patient.**

Sur le plan des pathologies rencontrées, on constate l'importance de problématiques multiples de santé cumulées à des troubles psychologiques ou psychiatriques (32% des consultations). Nos patients sont souvent suivis conjointement par la PASS et l'EMPP. A l'issue des consultations, le plus souvent, une ordonnance de traitement est réalisée (**155 prescriptions médicamenteuses**). Certaines situations ont nécessité l'organisation **d'examens complémentaires et consultations spécialisées (183 prescriptions)**.

La majorité des actions entreprises a cependant pour but de relayer la prise en charge vers les structures existantes, une fois que l'ouverture des droits santé le permet. Dans plus de 80% des cas, une seule consultation est assurée avant réorientation vers les professionnels libéraux ou hospitaliers du territoire. L'intervention de la PASS se veut ponctuelle et n'a pas pour but de proposer un suivi des pathologies chroniques tel que le fait un médecin traitant. Le frein principal est justement la difficulté à trouver un médecin traitant sur l'ensemble du territoire de la PASS.

Il convient de souligner le travail de proximité mené avec les médecins généralistes libéraux du Pôle de santé de Creully. Dans le cadre d'un accord entre la PASS et le PSLA, les médecins réalisent des consultations gracieusement, lorsque la situation ne permet pas d'attendre une consultation avec le médecin de la PASS mais ne relève pas des urgences. Depuis la réorganisation des interventions de la PASS à Creully, le PSLA a été sollicité pour une quinzaine de consultations.

### Activité médicale



- **Coordination**

La mission de coordination est organisée par la cadre de la PASS, néanmoins portée par l'ensemble de l'équipe. Elle s'appuie sur plusieurs axes.

- ✓ Les COPIL

Ils sont composés d'une quinzaine de personnes, représentant différents secteurs du sanitaire et du social (ARS, Coordination Régionale des PASS, SIAO, CHAB, EMPP, CCAS, médecins libéraux, CRF, Foyer J. Cornu, Association 2choeslune, ...). Nous visons l'interdisciplinarité avec la représentation ville/hôpital. En 2025, 2 COPIL ont été organisés, en mars et novembre.

- ✓ Les rencontres avec les professionnels du Territoire

À la suite du renouvellement de son équipe, la PASS a réengagé un travail partenarial au travers de rencontres avec les partenaires du champ sanitaire, social, solidaire ou de l'insertion, associatifs ou institutionnels, afin de repréciser ses missions, les champs d'action et collaborations possibles. 27 rencontres d'informations et d'échange ont été organisées en 2025

- ✓ La Coordination Régionale des PASS

Dans un souci de dynamique régionale, d'harmonisation des pratiques, de rupture de l'isolement professionnel, d'entretien des connaissances professionnelles, la PASS régionale a organisé différents temps de travail auxquels notre équipe a participé: Echanges de pratique, appui aux PASS pour l'accueil des migrants, Journées Régionales, réunion avec la CPAM, observatoire de l'état de santé des migrants, ... Ces rencontres au niveau régional sont l'occasion d'échanger entre équipes des différents fonctionnements et pratiques des PASS.

## **VI. Ressources humaines et coûts de gestion**

<b>Métiers</b>	<b>Nom</b>	<b>ETP</b>
<b>Cadre de santé/Assistante de Service social</b>	Charlotte LANOE	1
<b>Médecin coordinateur</b>	Nicolas ARTIGUES	0.2
<b>IDE</b>	Eloïse GRANDRIE	0.8
<b>IDE</b>	Lydie NICOLAS	0.5
<b>Assistante de coordination guichet unique</b>	Stéphanie NICOINE	0.2
<b>Fonctions supports partagées par l'ensemble des dispositifs du GCS Axanté (DAC-EMGD-EMTSP-PASS)</b>	Directrice, Directeur Médical, RRH, Assistante de Direction, Chargée de communication	

- **Formations**

Dans un souhait du GCS Axanté de favoriser l'accès à la formation continue, les différents professionnels de la PASS ont bénéficié de formations en lien avec leurs missions.

### Formations individuelles

Charlotte LANOE	Prévenir et se protéger de l'agressivité
Eloïse GRANDRIE	Premier Secours en Santé Mentale Recyclage AFGSU
Nicolas ARTIGUES	Premier Secours en Santé Mentale Formation Droits des Etrangers
Lydie NICOLAS	Formation Droits des Etrangers

### Formations collectives

Eloïse GRANDRIE	ADP avec l'équipe EMGD
-----------------	------------------------

## **VII. Conclusion**

L'année 2025 a été une période de renouveau pour la PASS. Le renouvellement partiel de l'équipe, ainsi que plusieurs évolutions internes et externes, ont nécessité un temps d'analyse des pratiques professionnelles et des besoins du territoire. Il a également été indispensable pour les nouveaux membres de l'équipe d'apprendre à se connaître et à construire une dynamique de travail commune. Plusieurs partenaires ont vu leur activité évoluer, ce qui a modifié leurs interactions avec notre service : certains nous ont sollicités moins fréquemment, tandis que d'autres ont découvert nos missions et constaté l'impact positif de nos interventions auprès de leurs publics. L'activité globale de la PASS a diminué, en grande part en raison de la baisse des sollicitations provenant du CAES/HUDA de Creully et du Centre Hospitalier de Bayeux. Cependant, la PASS a renforcé l'accès à ses services pour le public dit « local », en développant de nouveaux partenariats et en consolidant sa présence sur le territoire.

- **Réalisations 2025**
  - Nouveaux partenariats et accès au public local
  - Réorganisation des interventions à Creully
  - Collaboration renforcée avec CSS et EMPP
  - Mise en conformité RGPD
  - Déploiement du logiciel métier « GLOBULE »
  - Professionnalisation des équipes

La mobilité de la PASS est un atout majeur face à un territoire qui souffre d'une problématique de mobilité connue et reconnue par tous les acteurs.

## **VIII. Perspectives 2026**

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité du travail engagé **pour renforcer les partenariats locaux** et améliorer l'accès aux soins des publics accompagnés. La PASS, en lien étroit avec la Croix-Rouge française et le CCAS de Bayeux, renforcera sa présence territoriale afin de maintenir une réponse sanitaire de proximité, réactive et coordonnée.

Un effort particulier sera porté sur le renforcement du lien avec l'hôpital, notamment via la Commission Médicale d'Établissement (CME), afin d'être davantage sollicités dans les situations nécessitant un relai médico-social. Dans cette dynamique, une rencontre avec le Centre de Premiers Soins du CH d'Aunay

sera engagée pour analyser leurs besoins spécifiques et identifier les actions pouvant être développées en commun.

La PASS veillera également à valoriser plus largement son expertise sanitaire auprès de l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs, afin de favoriser une meilleure compréhension de ses missions et de fluidifier les orientations.

Par ailleurs, un travail collaboratif avec la PASS de Ville de Rouen sera initié pour repérer les outils et pratiques facilitant la coordination avec les professionnels de santé libéraux. Ce partage d'expériences aura pour objectif de simplifier les liens, d'harmoniser les modes de communication et d'améliorer la continuité des parcours de soins.

Enfin, le développement de la téléconsultation constituera un axe majeur pour 2026. Cette évolution permettra d'élargir l'offre de soins, de réduire les délais d'accès aux consultations médicales et de proposer des solutions adaptées aux contraintes de mobilité des publics accompagnés.

La PASS étant un dispositif du GCS Axanté, il bénéficiera des **travaux et objectifs 2026 du groupement** :

- Finalisation du projet d'établissement, de sa feuille de route et du plan d'actions à 5 ans,
- Engagement d'une démarche qualité afin d'améliorer nos pratiques et de renforcer la satisfaction de nos usagers/ partenaires dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue,
- Refonte du site internet pour une plus grande lisibilité,
- Engagement d'une réflexion structurée sur les modalités de portage de l'animation territoriale pour le GCS et la PASS.

## IX. Glossaire des acronymes

Acronyme	Signification
ADAJ	Centre socio-culturel Association Douvres Animation Jeunes
AFGSU	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence
AME	Aide Médicale d'État
ARS	Agence Régionale de Santé
ASS	Assistante de Service Social
CAES	Centre d'Accueil et d'Évaluation des Situations
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CHAB	Centre Hospitalier Aunay-Bayeux
CLAT	Centre de Lutte Anti-Tuberculose
CLSM	Conseil Local de Santé Mentale
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CME	Commission Médicale d'Établissement
COBB	Commission d'Orientation Bessin-Bocage
COFIL	Comité de Pilotage
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CPTS	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CRF	Croix-Rouge Française
CSS	Centre de Santé Sexuelle
DAC	Dispositif d'Appui à la Coordination
DGOS	Direction Générale de l'Offre de Soins
EMGD	Équipe Mobile de Gériatrie à Domicile
EMPP	Équipe Mobile Psychiatrie Précarité
EMTSP	Équipe Mobile Territoriale de Soins Palliatifs
EPSM	Établissement Public de Santé Mentale
ETP	Équivalent Temps Plein
GCS	Groupe de Coopération Sanitaire
HUDA	Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile
IDE	Infirmier(ère) Diplômé(e) d'État
ISM	Inter Service Migrants (Interprétariat en Santé)
PASS	Permanence d'Accès aux Soins de Santé
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PRAPS	Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins
PSLA	Pôle de Santé Libéral Ambulatoire
PSSM	Premiers Secours en Santé Mentale
RCP	Réunion de Concertation Pluridisciplinaire
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RIB	Réseau Insertion du Bessin
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SISA	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires